

Contribution séminaire AIRES

6 Décembre 2011

- RES et analyse de l'offre sportive à travers les équipements
- Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sports et de loisirs (AIRES)

Sommaire

- ■ **Présentation du cabinet Amnyos : champs d'intervention et domaines d'expertise dans le sport**
- ■ **Présentation de la mission d'accompagnement de ligues régionales dans l'élaboration de leur schéma de cohérence d'équipements**
 - ■ Quelle utilisation du RES ?
 - ■ Les premiers constats
 - ■ Les perspectives d'amélioration

Présentation du cabinet Amnyos

- Champs d'intervention
- Domaines d'expertise dans le secteur du sport

Préalable : brève présentation du cabinet

- Créé en 1993 par Jean-Raphaël BARTOLI, 35 salariés, répartis sur 3 bureaux (Paris, Lyon, Aix en Provence) et une représentation à Bruxelles, une soixantaine de dossiers en file active, 150 par an.
- **Métier** : accompagnement des stratégies, projets, dispositifs, mesures, politiques... principalement de l'Etat, collectivités et acteurs parapublics :
 - Aide à la décision et à la conception de l'action
 - Aide à la conduite d'action
- **Cabinet non spécialisé sur le secteur sport mais sur des expertises thématiques** (emploi/ formation, développement territorial) **et des méthodes** (évaluation, conduite de projet...)
- **Intervention malgré tout récurrente dans le sport depuis 12 ans, soit 50 missions** :
 - **Auprès d'une diversité d'acteurs** : mouvement sportif et olympique, ministère, collectivités, branche, commission européenne, associations satellites (Avisé, CNAPS...) ... Du niveau local au niveau européen.
 - **Collaborations** : CDES Limoges, Keneo, BIPE, bureau de liaison à Bruxelles, STAPS Orsay, ESG Paris, W. Andreff, D. Cheminade...
- Au plan plus personnel : au sein du cabinet depuis 2009. Consultante spécialisée dans les politiques de l'emploi/ insertion et politiques sportives.

Expertise dans le secteur du sport

- **Des travaux conceptuels auprès du CNOSF** : définition des principes et de la méthodologie pour l'ancrage territorial du sport, au travers de trois publications nationales : 2002 – Projet sportif territorial, 2005 – état des pratiques et initiatives prises par les fédérations, 2007 – Plan d'action territorial pour les fédérations (PACT)
- **À l'application pratique auprès des collectivités** : définition du projet sportif territorial intégré au contrat d'agglomération (*Angoulême, Territoire de la Côte Ouest à la Réunion...*) ou dans un schéma sportif (*schéma triennal des sports en Côte d'Or...*).
- **En passant par les multiples déclinaisons thématiques :**
 - **Emploi/ formation/ éducation** : Régions Île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ville de Paris, Communauté urbaine d'Arras...
 - **Évènementiel** : facteurs clefs pour optimiser les retombées territoriales des manifestations (Commission européenne, Conseil national du tourisme), projet territorial associé à l'évènement (Conseil Régional Basse-Normandie : Jeux équestres mondiaux 2014)...
 - **Équipements** : Région des Pays de la Loire (diagnostic régional intégré au SRADT), Communauté urbaine de Lyon...
 - **Disciplinaire** : projet fédéral 2010-2013 de la Fédération de Cyclisme, projet "DFE" de la FFHB (Développement Formation Emploi)...
 - **Sports de nature** : Mission bassin minier, CA du TCO (île de la Réunion), CG Bas Rhin...

→ Une mobilisation périodique du RES, en l'adaptant aux finalités de la mission (RES : un outil multi usages). Ex : SRADT, DTA, Schémas de ligues, évènementiel...



**Présentation de la mission
d'accompagnement de ligues sportives
régionales dans l'élaboration de leur
schéma de cohérence d'équipements**

Une expérimentation auprès d'un panel de ligues sportives régionales

- **Pilote : Conseil Régional des Pays de la Loire**
- **Partenaires : CROS et DRJCS des Pays de la Loire**
- **Ligues concernées** : aéronautique, badminton, basketball, canoë kayak, char à voile, escrime, hockey, karaté, randonnée pédestre, sports sous marins, tir à l'arc.
- **Objectifs de l'étude**
 - Accompagner les ligues volontaires dans l'élaboration de leur schéma de cohérence d'équipements
 - Permettre aux ligues d'exprimer
 - leurs besoins en équipements à moyen terme
 - leur vision du développement souhaité et prévisible de leur discipline (recherche de qualité par une meilleure adéquation offre – demande)
 - inscrire ces besoins dans le cadre des politiques et objectifs de la Région, en cohérence avec les politiques nationales (Etat, fédérations)
 - Pour le Conseil Régional: les schémas ont vocation à être des outils d'aide à la décision, renforçant sa fonction d'aménageur du territoire

L'utilisation du RES dans l'élaboration des schémas de cohérence d'équipements

- **Un état des lieux du parc d'équipement existant ...**
 - Pour cela, exploitation du RES par les ligues
 - Besoin d'accompagnement : de la DRJCS, CROS, vidéos en ligne, utilisation du guide du recensement
 - Des difficultés à prendre en main l'outil et à le maîtriser
 - Des compétences à acquérir à différents niveaux , et à entretenir / pérenniser : DRJCS, CROS, Ligues, Région

- **... à rapprocher du volet développement des activités de chaque discipline sportive**
 - Des données complétées sur le plan qualitatif par les ligues sur
 - les activités pratiquées
 - les niveaux de pratique
 - les lieux de compétition

- **... et au-delà des schémas de cohérence, s'appuyer sur le RES pour :**
 - Peser sur les orientations des CTU
 - Faire converger les modes de financements de la Région et du FNDS

Premiers constats : 3 cas de figure observés

- **Fédérations avec un faible nombre d'équipements (escrime, tir à l'arc...)**
 - Une bonne connaissance du parc d'équipement
 - L'exploitation du RES :
 - Conforte cette connaissance
 - Est plus facile du fait d'un volume moins important d'équipement
- **Fédérations avec un grand nombre d'équipements (badminton, karaté...)**
 - Une bonne connaissance des équipements structurants, mais un besoin de compléter leur connaissance des équipements de rayonnement local (communal, intercommunal)
 - L'exploitation du RES :
 - Plus complexe. Les ligues complètent (et/ou vérifient) les activités pratiquées, les niveaux de pratique, certaines caractéristiques des locaux spécifique à leur activité (sol, hauteur sous plafond...)
- **Fédérations de sports de nature (randonnée pédestre, sports sous marins, canoë kayak...)**
 - Le recensement ne prend en compte qu'une partie des équipements et installations utilisées et connues par les disciplines

Perspectives d'amélioration

- **Concernant les indicateurs d'activité dans les installations sportives**
 - Les classements fédéraux des équipements : à renseigner
 - Les niveaux d'activité : besoin d'analyser plus finement les niveaux d'activité avec une typologie plus adaptée. Typologie actuelle :
 - Utilisation : performance sportive, récréation sportive, formation sportive
 - Utilisateurs : scolaires, clubs, individuels, autres
- **Concernant les sports de nature**
 - Nécessité d'adapter les nomenclatures pour prendre en compte les spécificités des différentes disciplines (les itinéraires de randonnées pédestre, les fosses/carrières pour la pratique de la plongée...)
- **Les collaborations entre le RES, le SIG du Conseil Régional, les bases de données nationales (ex. FFRP)**
- **L'ouverture vers de nouveaux services : GEOPAL**

■ **Votre correspondant sur cette mission :**

Elodie RUBAUD

Tél. : 0811 06 06 66

e.mail : elodie.rubaud@amnyos.com



■
Siège social
11, avenue Philippe Auguste
75011 **PARIS**
Tél : 0811 06 06 66 – fax : (33) 1 43 13 26 65

■
Le Gemellyon Nord – 53, boulevard Vivier Merle
69003 **LYON**
Tél : 0811 06 06 66 – fax : (33) 4 72 72 09 55

■
Antelios bât. F – 75, rue Marcelin Berthelot
13858 **AIX-EN-PROVENCE** cedex 3
Tél : 0811 06 06 66 – fax : (33) 4 42 60 86 11